

UNITE ENSEIGNEMENT 12

SEMESTRE 2

LICENCE mention ECONOMIE et GESTION

CAHIER DE COURS n° 4 :

complément chapitre 4 & fin chapitre 5

INITIATION À LA GESTION



ECOLE DE MANAGEMENT



ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017

M. DONADIO

UNITE ENSEIGNEMENT 12

SEMESTRE 2

LICENCE mention ECONOMIE et GESTION

CHAPITRE 4 :

Fin

LA FONCTION PRODUCTION

VII- LA PRODUCTION DES SERVICES (servuction)**B- : Les spécificités**

Caractère **immatériel**
des services

La présence du **client**
pour la réalisation du
service est souvent
indispensable

C- Les conséquences de ses spécificités :

Ils ne peuvent donc pas être **stockés**. Lorsque **la demande est supérieur à la capacité de l'offre** ce sont les clients sont **stockés** (files d'attente, temps d'attente) d'où l'importance de la gestion **de la relation avec le client, de l'indispensable contact avec celui-ci**. Il convient alors de confier ces tâches à un **personnel** qualifiés capable dotés de bonnes compétences relationnelles et de facultés **d'adaptations aux exigences du client**.

La production des services est donc **dépendante de la fréquentation des clients (fonction de nombreux aléas)**.

B- : Les spécificités

Production et consommation du service sont parfois **simultanées** (coupe de cheveux, repas,...) et crée une forte **asymétrie d'information** entre producteur et consommateur.

Ils nécessitent souvent de **lourds investissements** (transports, serveurs informatiques, bâtiment d'accueil, ...) et beaucoup de **main d'œuvre**.

De nombreux services ont un impact important sur la **santé du consommateur**.

C- Les conséquences de ses spécificités :

Le service ne peut être « essayé », d'où l'importance de la **réputation, de l'image, de la crédibilité du prestataire par l'obtention de normes, de certifications** (voir chapitre sur l'environnement de l'entreprise)

La production s'effectue plus que jamais en **flux tirés** par les besoins des clients (**forte demande de personnalisation des services**)

La **productivité** des services est difficile à améliorer.

Il est parfois possible de **standardiser** certains services afin de réaliser des économies d'échelle (restauration rapide, call centers, ...)

Forte **protection juridique** du consommateur puisqu'il ne peut se faire une idée du service avant de l'avoir consommé => forte obligation de **résultat** en termes de **délai de livraison, de sécurité pour les services de santé, ...**

UNITE ENSEIGNEMENT 12

SEMESTRE 2

LICENCE mention ECONOMIE et GESTION

CHAPITRE 5 : LA FONCTION **FINANCIERE**

Le résultat, c'est-à-dire **la richesse créée par l'activité de l'entreprise**.

Il se calcule par différence entre la somme des **produits** et la sommes des **charges** sur une période donnée (l'exercice comptable).

 : **Qu'il soit positif (bénéfice) ou négatif (perte), le résultat ne préjuge pas du niveau actuel de la trésorerie (des liquidités réelles) dont dispose l'entreprise car :**

- Toutes les ventes réalisées (le chiffre d'affaires), **n'ont pas été encaissées => créances clients**
- Tous les achats, les frais, les impôts, ... **n'ont pas été décaissés => dettes fournisseurs et autres dettes**

Le résultat représente uniquement de la valeur.

A la fin de chaque période comptable (exercice), **il doit être réparti**. Au début de la période suivante, le résultat **est donc nul**.

□ Les répartitions possibles du résultat,

1. Le distribuer sous forme de dividendes

Les dividendes sont des parts de richesse créées destinées aux propriétaires de l'entreprise.

Avantage : Permet de rémunérer les apporteurs de capitaux et de **rentabiliser** leurs investissements.

Inconvénients :

- L'entreprise devra à court terme disposer des **liquidités** nécessaires pour **verser les dividendes**.
 - La valeur comptable de l'entreprise (ses capitaux propres) **diminue du montant distribué** :
- ⇒ l'entreprise présentera **moins de garantie** vis-à-vis de ses créanciers ce qui peut compliquer le financement des investissements à venir et donc la croissance future.

□ Conserver le résultat dans les capitaux propres de l'entreprise

a. Par la constitution de « réserves »

Les réserves sont des parts de bénéfices (résultat positif) **non distribuées aux actionnaires.**

Avantages :

- Elles n'altèrent pas **le niveau de trésorerie** de l'entreprise,
- N'étant généralement pas distribuables par la suite, elles maintiennent durablement la **valeur des capitaux propres** et donc **la valeur comptable de l'entreprise.**
- Elles augmentent la **garantie de l'entreprise** vis-à-vis des tiers : l'entreprise pourra se financer à un coût moindre car elle sera considérée comme **moins risquée.**

Inconvénients

- N'étant généralement pas distribuables par la suite, elles **privent durablement les actionnaires d'une source liquide de revenus.** Cela peut les inciter à se désengager de l'entreprise.

b. Par la mise en « report à nouveau » : RAN

Le report à nouveau (RAN) comprend les parts de résultat **non réparties lors des exercices ultérieurs** : non distribuées aux actionnaires et non affectées aux réserves.

Il peut être **négatif** => cumul des déficits des exercices passés, ou **positif** => cumul des bénéfices non répartis

Avantages :

- Le RAN n'altère pas **le niveau de trésorerie** de l'entreprise,
- Contrairement à la réserve, le RAN est **facilement distribuable** sous forme de dividendes,

Inconvénients

- Le RAN a un **caractère plus temporaire** que la réserve et à ce titre est moins facilement valorisable que la réserve car il constitue une **garantie moins solide**,
- Il constitue une répartition par défaut :
 - ⇒ on y impute systématiquement **les pertes**,
 - ⇒ c'est un choix d'imputation en attendant **des résultats futurs plus sûrs**.

II) BESOIN ET MODES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (cf schéma II)

A) LE FINANCEMENT EXTERNE DES INVESTISSEMENTS

- 1) Les emprunts bancaires classiques à moyen et long terme** constituent le mode de financement externe le plus courant notamment pour les PME-PMI (rôle du Crédit d'Équipement des PME).
- 2) Les emprunts obligataires** sont des emprunts à long terme d'un montant important, divisé en parts égales, matérialisées par des titres appelés obligations, cotées en bourse.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

~~Systeme bancaire ?~~

1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
1 000 €
....

Marché financier

10 000 obligations de 1 000 €
=> titres de créance

3) **Le crédit-bail (ou leasing cf schéma III)** : contrat de location d'un bien mobilier (ex : machine) ou immobilier (ex : locaux commerciaux, usine de production) à durée **déterminée** entre **un crédit-bailleur et un locataire**.

Il existe également la **cession-bail (lease-back)** : l'entreprise cède un bien mobilier ou immobilier à une société de crédit-bail, qui lui en laisse la jouissance moyennant le versement d'un loyer prévu par le contrat. **(cf schéma III bis)**

Dans les deux cas, à l'échéance du contrat, le locataire peut s'il le souhaite :

- devenir **propriétaire** du bien loué, **renouveler** le bail, **restituer** le bien en crédit-bail.

Ce mode de financement est utilisé pour des investissements **coûteux** et ou rapidement **obsolètes**.

SCHÉMA III : PRINCIPE DU CONTRAT DE CRÉDIT BAIL (leasing)

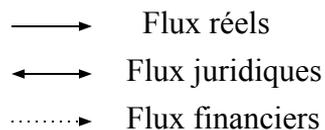
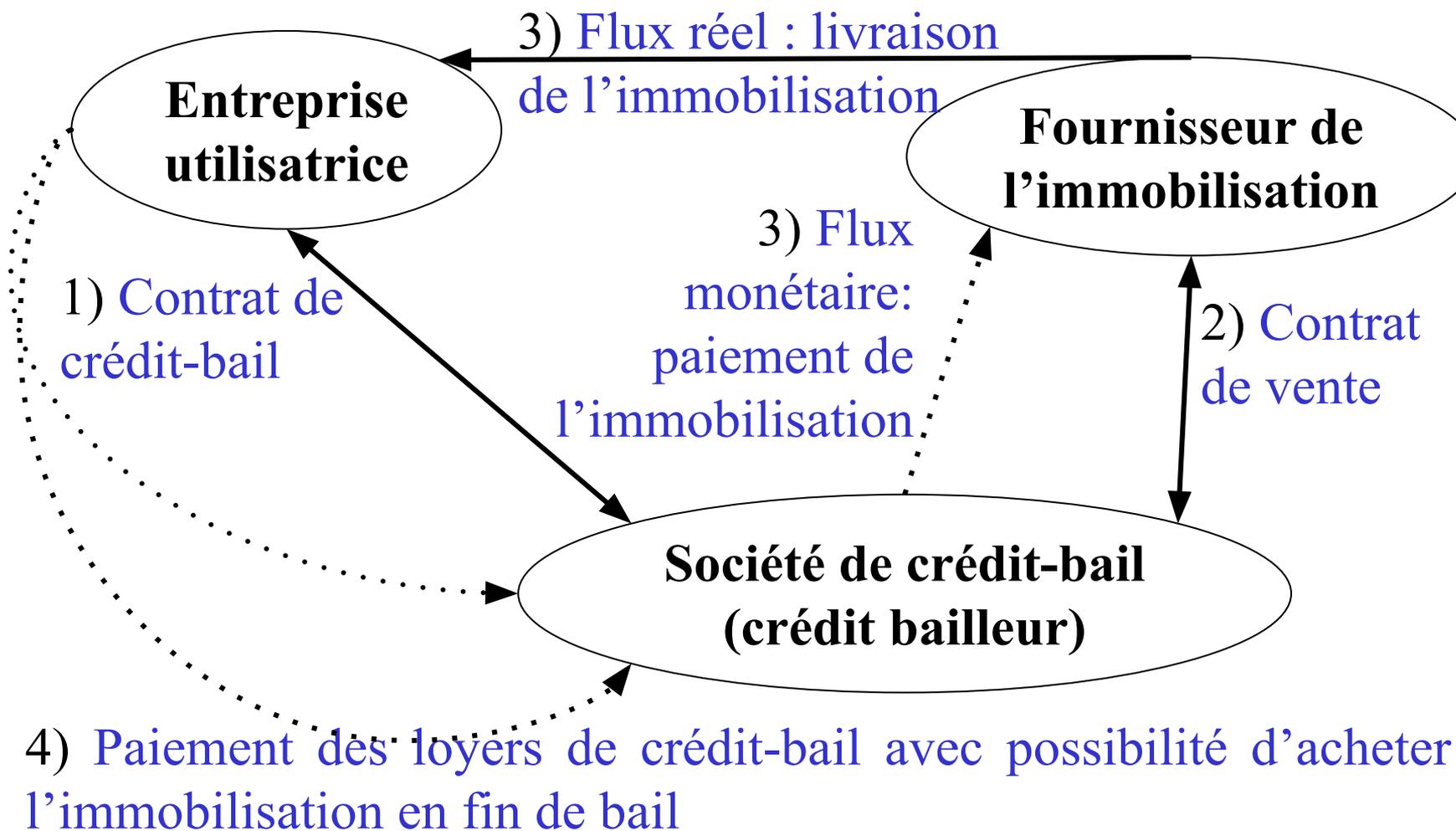
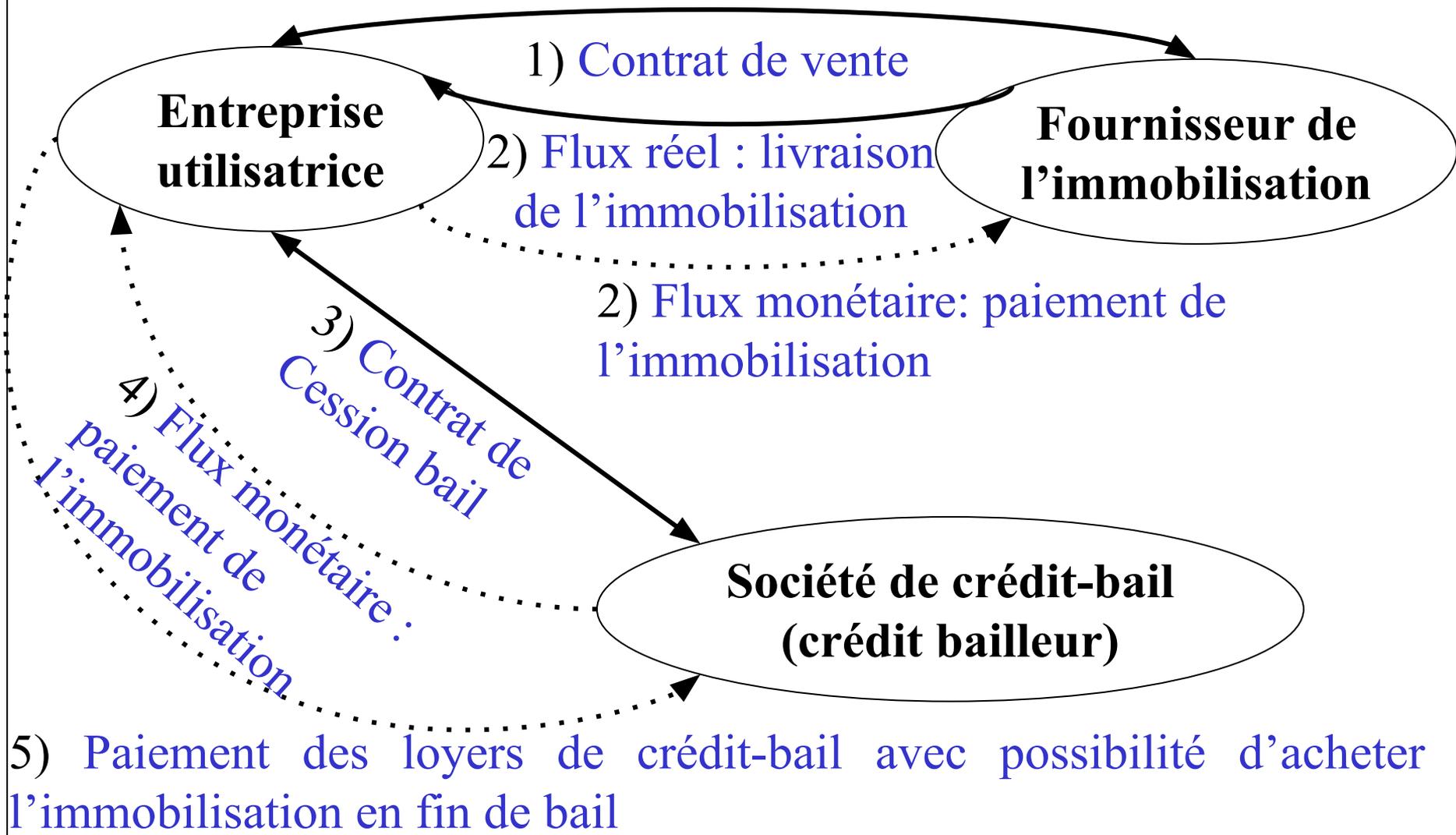


SCHÉMA III BIS : PRINCIPE DU CONTRAT DE CESSION-BAIL (lease back)



———> Flux réels
 <———— Flux juridiques
> Flux financiers

B) LE FINANCEMENT INTERNE DES INVESTISSEMENTS : PAR FONDS PROPRES

1) Les apports des associés

a) A la création de l'entreprise : les associés apportent une mise de fonds (en nature ou en numéraire) appelé **capital social**. Cette mise de fonds est **obligatoire** pour les sociétés de capitaux (Sociétés Anonymes : S.A.). Pour les entreprise individuelles, les sociétés de personnes, les S.A.R.L. (Sociétés à Responsabilité Limitée, les S.A.S. (Sociétés Anonymes Simplifiées), ce capital n'est pas obligatoire mais souvent exigée par les **banques** lors de la négociation de prêts (comme garantie).

b) Pendant le développement de l'entreprise : des **augmentations de capital** sont possibles avec des anciens ou de nouveaux associés, le but étant **de satisfaire des besoins d'investissement ou d'assainir les finances (absorbée des dettes ou des pertes antérieures => recapitalisation)**.

2) La capacité d'autofinancement : CAF

FORMULE : **produits encaissables – charges décaissables (ce qui exclue les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)**

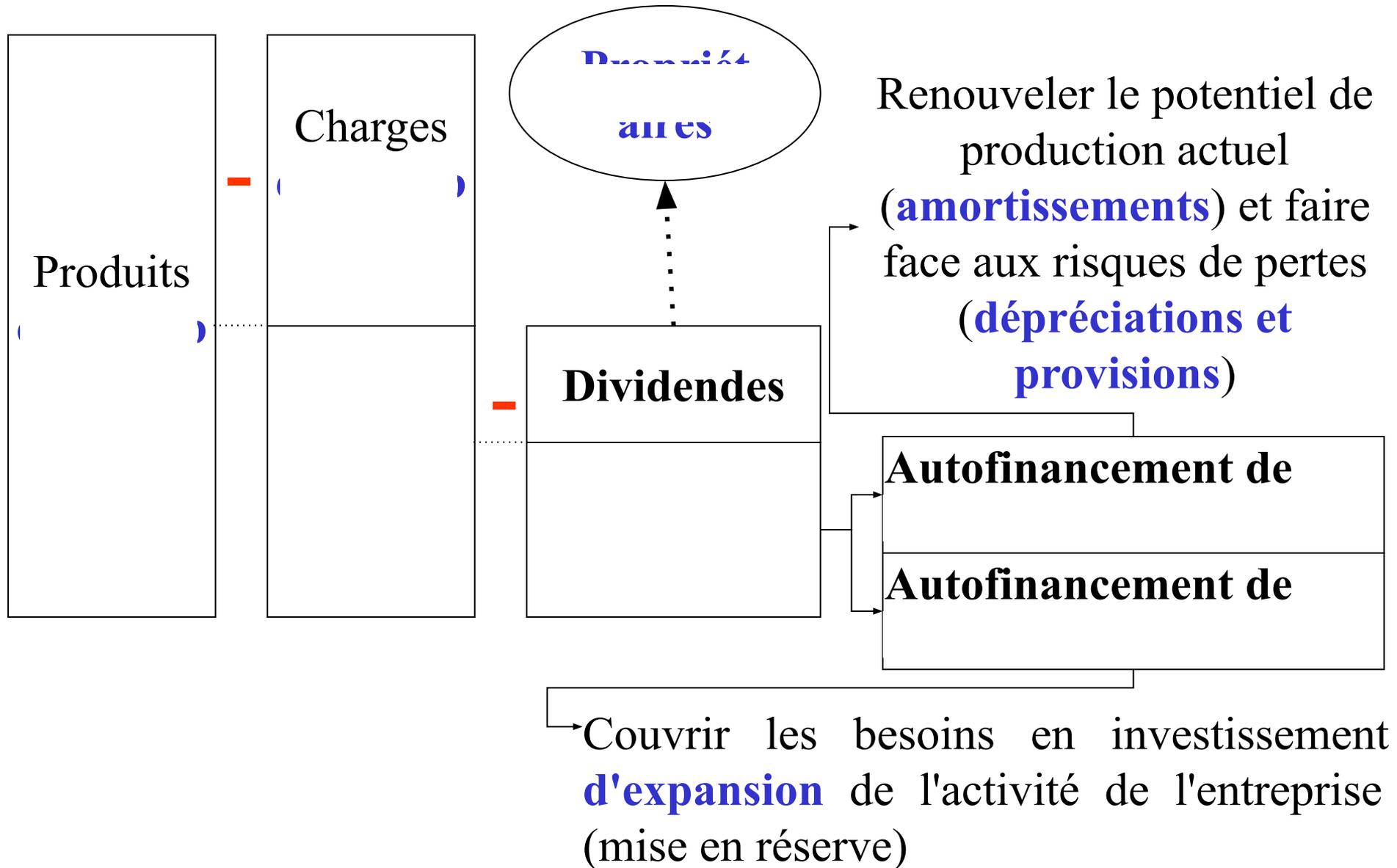
La CAF constitue donc **la trésorerie potentielle** (si toutes les créances et toutes les dettes sont réglées) générée par l'activité **normale** de l'entreprise.

3) L'autofinancement

FORMULE : **CAF – dividendes distribués**

L'autofinancement constitue donc la **trésorerie potentielle générée par l'activité normale de l'entreprise après avoir rémunéré les associés.**

4) La répartition de l'autofinancement



5) Les nouveaux modes de financement accessibles aux PME / ETI

[...]

a- Le recours aux financements internes :

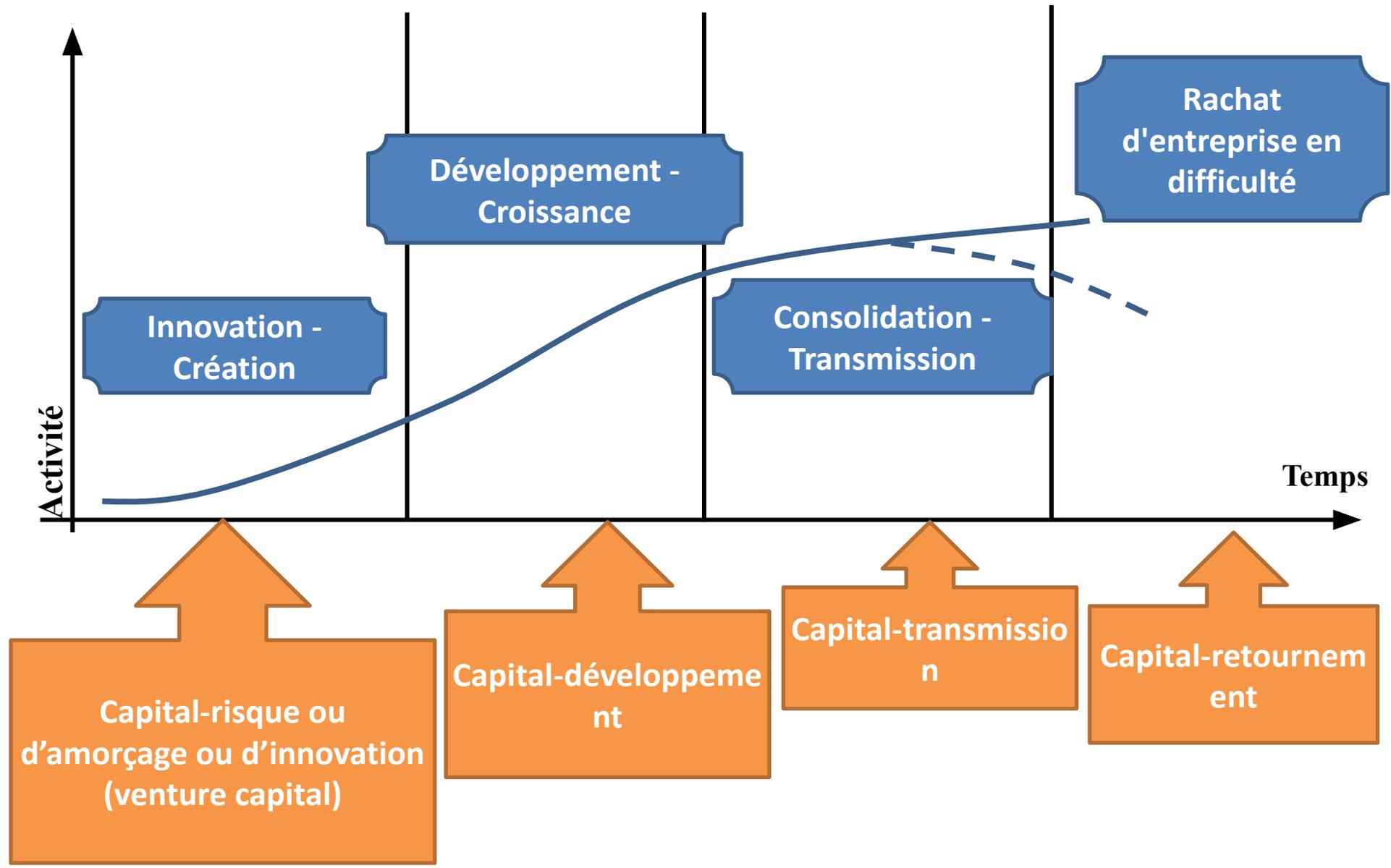
- Les **free cash-flows** => ressources propres issues du cycle d'exploitation
 - Les techniques de **refinancement** : [...]
- Les **augmentations de capital pour les actionnaires actuels**.

b- Le recours aux financements externes :

- **L'ouverture du capital** à de nouveaux actionnaires privés. [...]
 - au **capital de proximité** (« *love money* ») [...]
 - aux **aides gouvernementales** [...]
- Le **capital investissement (private Equity)**

Il s'agit de prises de participations majoritaires ou minoritaires dans le capital de PME généralement non cotées.

Le financement porte sur quatre segments : le **capital-innovation**, le **capital-développement**, le **capital-transmission** et le **capital-retournement**. Il peut être présent tout **au long de son cycle de vie de l'entreprise** :



- Le recours aux « *Business Angels* » [...]

c- Les financements alternatifs et innovants :

- Les **prêts participatifs**
- Les offres obligataires dédiées aux PME : Initial Bound Offering (IBO)
- Le financement **participatif ou Crowdfunding**
- Le crowdfunding est particulièrement dynamique en France, avec la création d'une trentaine de plateformes (dont Ulule, Wiseed, KissKissBankBank, Babyloan...) ayant permis une collecte cumulée de plus de **66 millions** d'euros (en date du premier semestre 2014) pour **80 000 projets environ**.
- [...]
- L'introduction en bourse (IPO)
- Les solutions proposées par Bpifrance
- Les prêts d'honneur
- Les plans d'épargne en actions PME

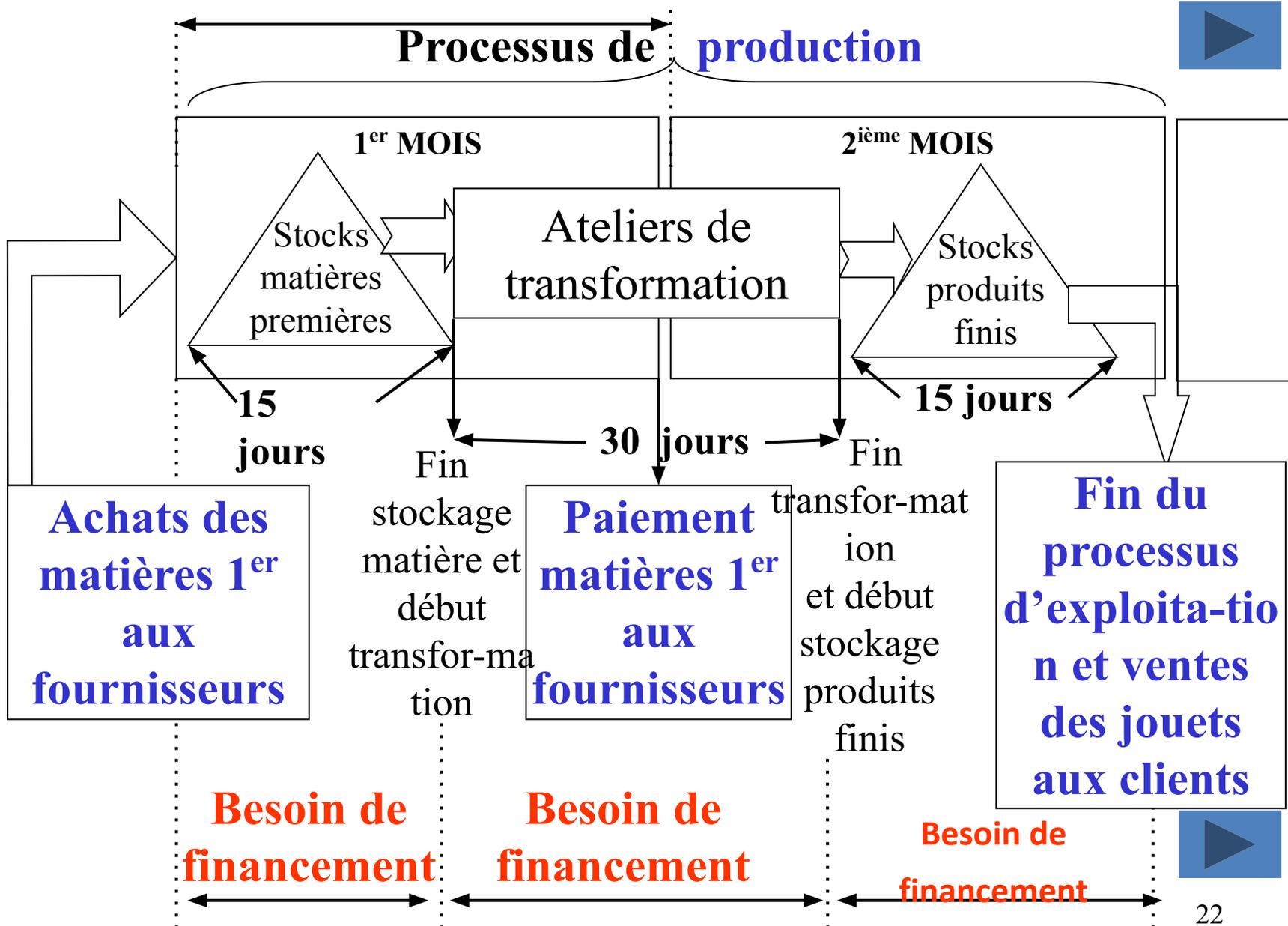
III) BESOIN ET MODES DE FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION

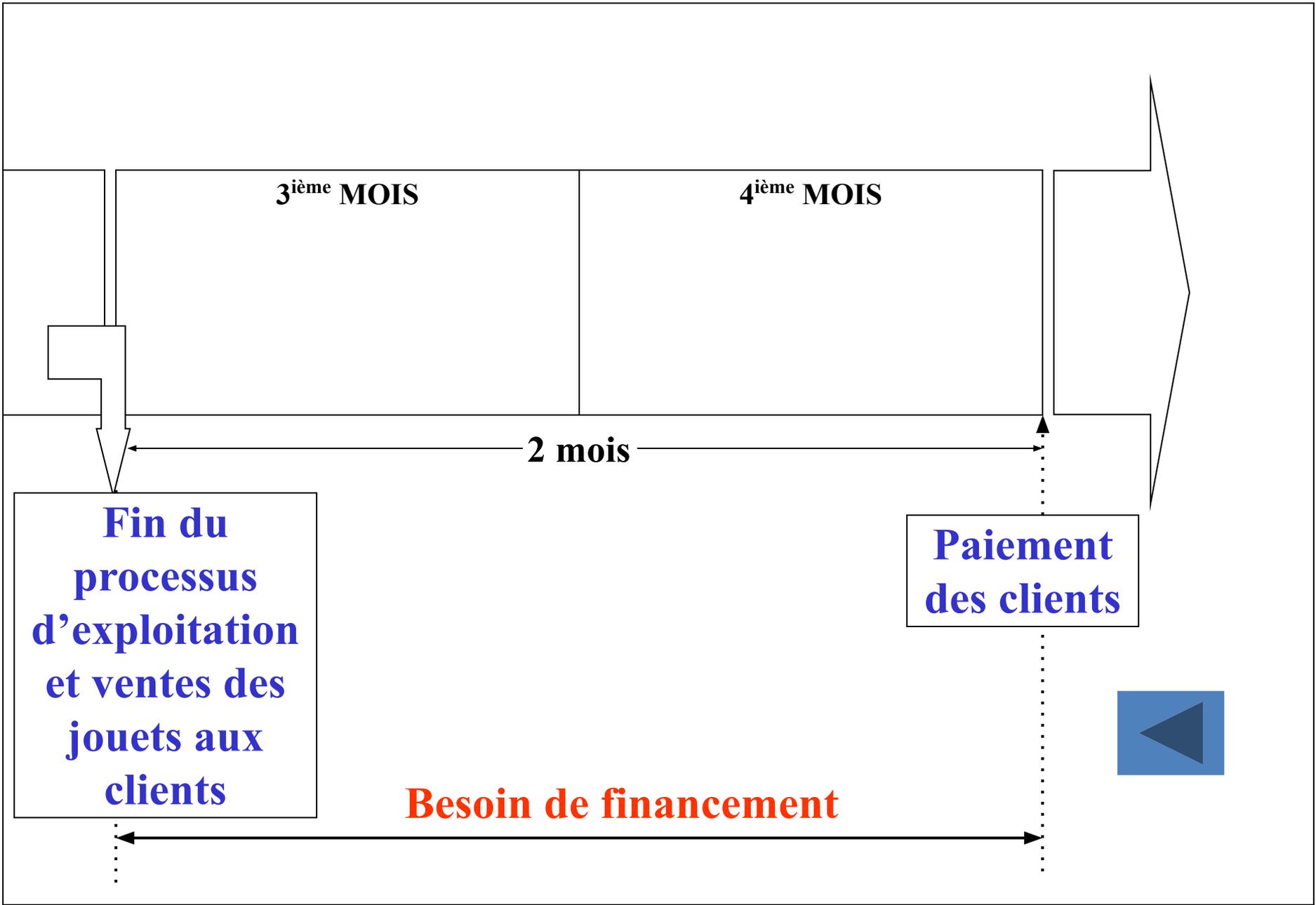
SCHEMA IV : BESOIN ET MODES DE FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION

Les besoins issus du cycle d'exploitation :

L'entreprise Moplay commercialise des jouets en plastique. Son processus de production dure 2 mois (15 jours de stockage de matières premières, 1 mois pour la transformation, 15 jours de stockage des produits finis). Elle est parvenue à négocier un délai fournisseur d'un mois, et accepte un délai de paiement des clients de 2 mois. Schématiquement, les flux se décomposent ainsi dans le temps :

Ressource de financement lié au délai fournisseur

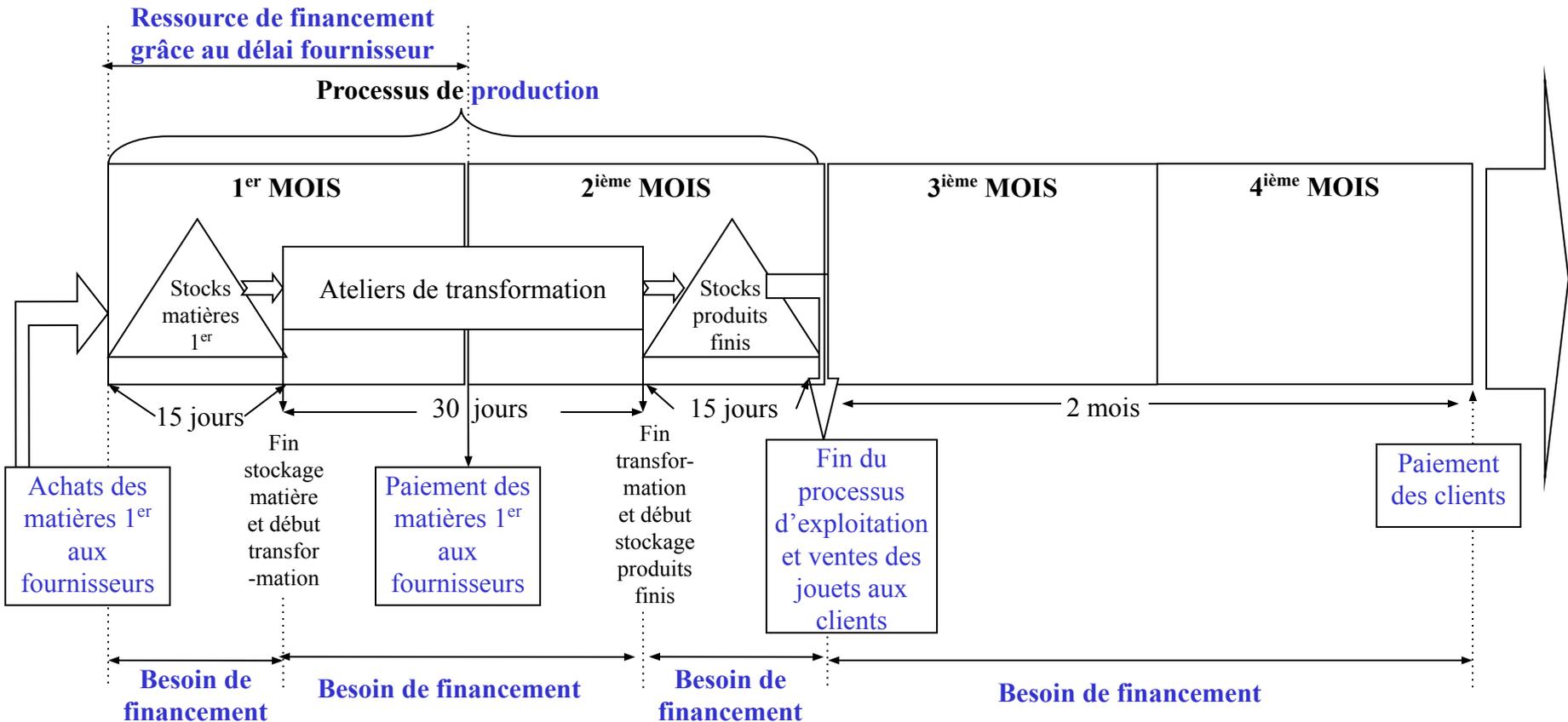




ECO D'ENTREPRISE : CHAP V : BESOINS ET MODES DE FINANCEMENT

SCHEMA IV : BESOIN ET MODES DE FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION

L'entreprise Moplay commercialise des jouets en plastique. Son processus de production dure 2 mois (15 jours de stockage de matières premières, 1 mois pour la transformation, 15 jours de stockage des produits finis). Elle est parvenue à négocier un délai fournisseur d'un mois, et accepte un délai de paiement des clients de 2 mois. Schématiquement, les flux se décomposent ainsi dans le temps :



A) ORIGINE DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION

Le besoin de financement du cycle d'exploitation résulte des différences entre les besoins liés des temps de stockage et de production (valeur non encore vendue par l'entreprise), des délais de paiement accordés aux clients et des ressources procurées par les crédits obtenus des fournisseurs.

Le besoin de financement issu du cycle d'exploitation est appelé :

Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (B.F.R.E.)

B.F.R.E. = stocks + créances – dettes d'exploitation (fournisseurs)

Pour les entreprises industrielles ce B.F.R.E. est **positif** (> 0) ;

Pour les entreprises commerciales (grandes surfaces), les clients paient immédiatement alors qu'elles obtiennent de nombreux crédits fournisseurs. C'est pourquoi leur B.F.R.E. est en général **néгатif** (< 0).

On parle alors **d'Excédent en Fonds de Roulement d'Exploitation.**

B) COMMENT FINANCER LE B.F.R.E. ?

1) Le recours au F.R.N.G. et à la trésorerie passive

Les investissements (actifs stables) doivent être financés par des **ressources stables** appelées **capitaux permanents = capitaux propres** (apports des associés et réserves) + **dettes financières** (long terme).

Le Fonds de Roulement Net Global correspond aux **ressources stables restantes après financement des actifs stables.**

= Fonds de Roulement Net

Global (F .R. N.G.)

ACTIF = emplois	PASSIF = ressources	
Actif stable (immobilisations)	Capitaux propres	}
	Dettes financières	

Le **F.R.N.G.** (lorsqu'il existe) issu du cycle de **financement** doit en priorité servir à financer le cycle

ACTIF = emplois	PASSIF = ressources
Actif circulant : <ul style="list-style-type: none">- stocks- créances clients	Dettes d'exploitation : <ul style="list-style-type: none">- dettes fournisseurs- dettes fiscales & sociales

Plusieurs cas se présentent alors à l'entreprise : cf illustration II

ILLUSTRATION II :

Cas n°1 : le FRNG est suffisant pour financer le BFR

EMPLOIS		RESSOURCES	
Immobilisations	50 000	Capitaux propres	20 000
Stocks	4 000	Dettes financières	40 000
Créances clients	7 000	Crédits fournisseurs	1 600
Trésorerie active			
TOTAL	61 600	TOTAL	61 600

F.R.N.G. =

F.R.N.G. =

B.F.R.E. =

Le F.R.N.G. est au BFRE, l'entreprise se finance uniquement par son

Le reste représente une

Cas n° 2 : le FRNG est insuffisant pour financer le BFR

EMPLOIS		RESSOURCES	
Immobilisations	50 000	Capitaux propres	20 000
Stocks	5 000	Dettes financières	40 000
Créances clients	8 000	dettes fournisseurs	1 600
		Trésorerie passive	
TOTAL	63 000	TOTAL	63 000

F.R.N.G. = :

B.F.R.E. =

Trésorerie =

Trésorerie (disponibilités) = F.R.N.G. – B.F.R.E.

Si F.R.N.G. > B.F.R.E => trésorerie positive

Si F.R.N.G. < B.F.R.E => trésorerie négative

Si F.R.N.G. = B.F.R.E => trésorerie nulle

Le B.F.R.E. est donc financé principalement par le **F.R.N.G.**

Mais dans le cas où le F.R.N.G. est insuffisant pour financer le B.F.R.E. (trésorerie **négative**) il faut avoir recours à des financements de **court terme** => cf point suivant

2) Les outils de mobilisation de créances

1. Des concours bancaires courants (CBC) :

Ce sont des emprunts destinés à couvrir des **décalages très courts** (quelques jours) de **règlement** (découverts négociés avec la banque, des facilités de caisse,...)

2. Le crédit interentreprises :

- Obtenir des **délais de paiement** de la part des fournisseurs => **délai légal maximum : 60 jours après la facturation (ou 45 jours fin de mois)**
- Émettre des **billets de trésorerie** : permet d'emprunter à court terme sans l'intermédiaire des banques => coût du crédit plus faible.

3. Les lettres de change ou traite (cf schéma V)

[...]

4. Les créances remises à l'escompte (cf schéma VI) => [...]

SCHÉMA V : PRINCIPE DE LA LETTRE DE CHANGE (ou traite)

1) **Vente** de biens ou services



2) **Paiement** différé
(crédit inter-entreprise)

3) Accord (à l'initiative du **créancier**) pour une lettre de change ou sera fixée :

- le **montant** dû par le tiré au tireur
- la **date d'échéance** (où le montant doit être réglé)
- l'identité du **bénéficiaire** qui peut être le tireur lui même ou un tiers, créancier du tireur

4) A l'échéance de la lettre de change, le **tiré** verse la somme au **tireur** ou au tiers qui a endossé la lettre

Bénéficiaire : le tireur ou un tiers, créancier du tireur

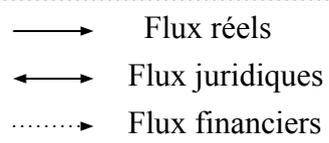


SCHÉMA VI : PRINCIPE DE LA REMISE A L'ESCOMPTE

1) Remise de la traite **à l'escompte pour faire face à un besoin de trésorerie**

BANQUE du
tireur
Bénéficiaire

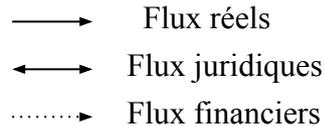
ENTREPRISE
Tireur

2) Accord pour verser sur le compte de l'entreprise le montant de la traite escomptée diminué des agios :

- **des frais bancaires,**
- **intérêts (escompte)**

3) **Règlement de la traite à l'échéance**

CLIENT
Tiré



5. L'affacturage : [...]

Ce sont des techniques assez **coûteuses** [...]

C'est pourquoi les techniques les plus rigoureuses pour financer le B.F.R.E. consiste à :

- réduire les délais de paiement des **clients**,
- réduire les temps de **stockage** (cf technique du Juste A Temps),
- augmenter le **F.R.N.G.** (augmentation de **capital** ou **emprunt long terme** auprès des banques ou du marché financier).